

FISCALITE INTERNATIONALE DES PERSONNES PHYSIQUES

- **Public** : Chef de mission ; CAC ; Expert-Comptable ; Expert-Comptable stagiaire
- **Durée** : 1 jour soit 7h
- **Lieu** : Présentiel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : CEECA

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 325€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Connaître les principales dispositions applicables, en droit interne français ; à l'imposition des revenus de différentes natures perçus soit en France, par des contribuables non-résidents, soit à l'étranger, par des contribuables résidents.
- Connaître les fondements de la fiscalité internationale appliqués à celle des personnes physiques sont aussi étudiés dans le cadre de cette formation.

Contenu détaillé :

Questions traitées :

1. Fondement de la fiscalité internationale appliquée à la fiscalité des personnes physiques

- Les sources
- La territorialité de l'impôt sur le revenu
- Les conventions fiscales bilatérales – instrument multilatéral
- La notion de résidence fiscale

2. Imposition des revenus

- Les revenus d'activités
- Les revenus de placement
- Les revenus immobiliers
- Transfert du domicile et Exit-tax
- Cas particuliers : salariés détachés ou expatriés/impatriés, artistes et sportifs

3. Imposition de la fortune - IFI

- IFI
- Successions internationales

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire.

Cette formation se déroulera sous forme d'exposé, de cas pratiques...

Le contrôle de connaissances se fera au cours de la formation (questionnement de l'animateur, Quizz ou cas pratique) et à la fin par la réalisation en ligne d'un QCM d'évaluation.

Les supports de formation (diaporama, fiches techniques) seront remis aux participants, par un lien, sous format PDF lors de la convocation.

Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :

Le nombre de participant est volontairement limité.

L'animation fait l'objet d'un soin particulier afin de favoriser les échanges.

Les salles de formation sont équipées du matériel pédagogique nécessaires (vidéoprojecteur, accès wifi, paperboard...) au bon déroulement de la formation.
Elles sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un QR Code, qui sera transmis directement aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomaudit.com